

# LE HAUT BREDA - ELABORATION DU PLU (Plan Local d'Urbanisme)



**Réunion publique n°1 du 18 novembre 2022**  
*Les enjeux issus du diagnostic*

***Au programme :***

***- Le PLU***

***- Le diagnostic territorial***

***- Le diagnostic environnemental***

# ***1. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)***



**L'expression d'un projet de territoire...**,  
Sur la base d'un diagnostic et un PADD  
(Projet d'Aménagement de Développement  
Durables)

> Une réflexion stratégique sur le territoire, se projeter, ce qu'on souhaite

**Traduit en terme règlementaire** : le plan de zonage, le règlement écrit, les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)

**Dans un contexte législatif et supra-communal, et notamment :**

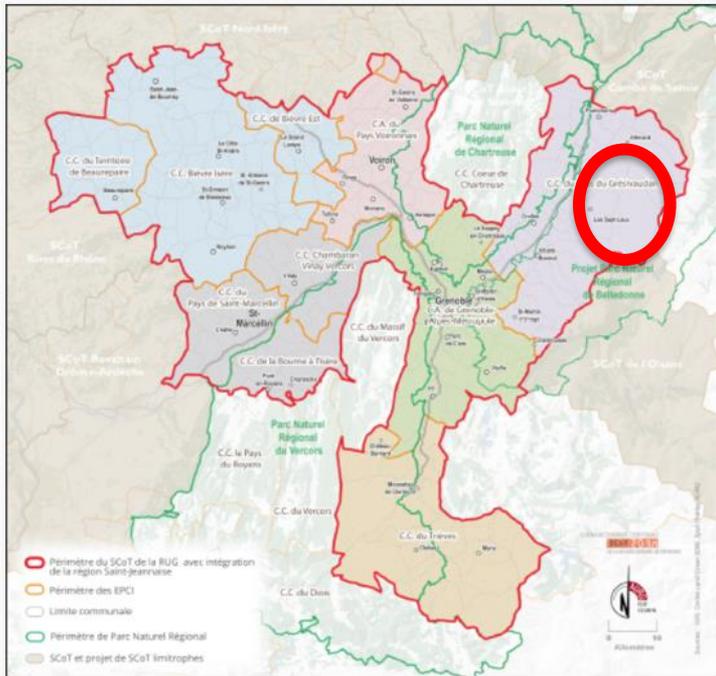
- La Loi ALUR (enjeux d'économie d'espace) et le ZAN (zéro artificialisation nette)
- Le SCOT de la Région Urbaine Grenobloise
- La loi montagne
- ...

**Le PLU est soumis à évaluation environnementale :**

l'occasion d'interroger notre projet du territoire sur toutes les questions environnementales telles que l'écologie, la gestion de l'eau, notre manière d'habiter, de travailler, de se déplacer dans le contexte actuel (énergie, changement climatique...)

**SCOT** : Schéma de Cohérence Territorial.

**ALUR** : Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové.



284 communes en 2017

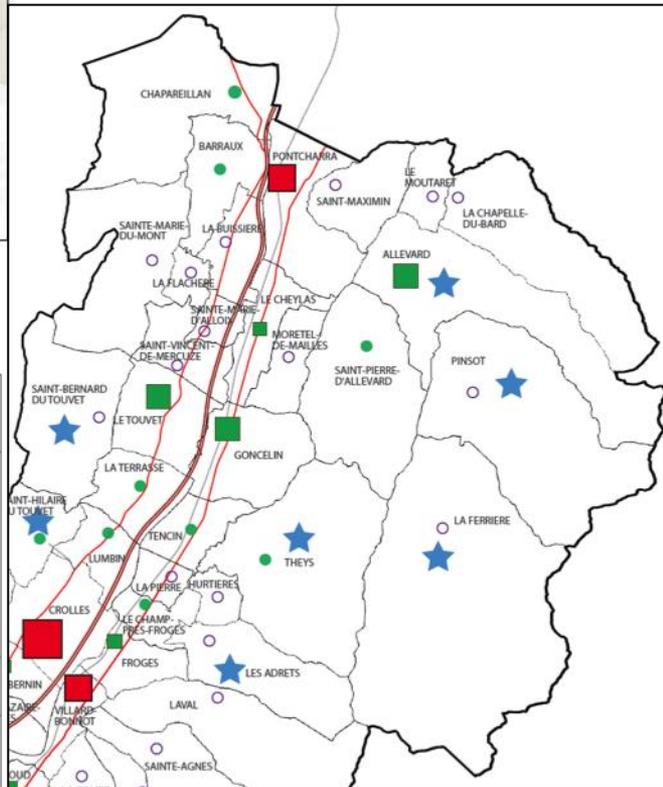
782 296 habitants en 2014

**le SCOT de la Région Urbaine Grenobloise**  
 > Des orientations concernant l'environnement (trames vertes et bleues), le paysage, l'agriculture et les choix d'urbanisme : dimensionnement maximum du développement, objectif de densité moyenne ...

**LE DIMENSIONNEMENT DU DEVELOPPEMENT**

**> ENJEU : tendre vers plus de compacité**

Structuration des polarités pour le développement urbain et l'habitat	
	Cœur d'agglomération et polarités relais
	Ville centre
	Pôle principal
	Pôle d'appui
	Pôle secondaire
	Pôle local
	Pôle touristique



# Les étapes de l'élaboration du PLU intégrant l'évaluation environnementale

Délibération fixant les objectifs de la révision du PLU et les modalités de la concertation

Evaluation environnementale en parallèle

## 1. DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET ENVIRONNEMENTAL

## 2. LE PROJET DE TERRITOIRE LE PROJET D'AMENAGEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLES : PADD

## 3. TRADUCTION REGLEMENTAIRE DU PROJET : zonage, règlement, OAP

## Bilan de la concertation et Arrêt du Projet de PLU

Le PROJET de PLU est ensuite soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées  
(Services de l'État, SCOT, chambres consulaires...)  
Durée : 3 mois

Enquête Publique (1 mois)

## APPROBATION du PLU

Groupe de travail  
communal

Réunion  
publique 1

Réunion  
publique 2

Réunion  
publique 3

CONCERTATION

ASSOCIATION DES  
PERSONNES PUBLIQUES

*La concertation se déroule pendant la durée de l'élaboration du PLU, jusqu'à l'arrêt du Projet. Un bilan de cette concertation sera présenté en conseil municipal ; il sera inséré dans le dossier d'enquête publique du PLU.*

## **Les modalités définies par la commune :**

- information dans le bulletin d'information, sur le site internet et les panneaux d'information de la mairie
- registre déposé en mairie.
- 3 réunions publiques (ou atelier) : **diagnostic**, Projet, traduction réglementaire > prochaine étape début 2023
- Une exposition présentant l'avancement de la réflexion sera organisée dans le hall de la mairie déléguée de Pinsot

## ***2. Diagnostic territorial***



### Situation géographique et géo-politique

Contexte politique : la commune se trouve à la croisée des enjeux et orientations stratégiques à l'échelle de :

- la Région Urbaine grenobloise (et de son SCOT = *Schéma de Cohérence territorial*),
- du Grésivaudan (projet de territoire, PLH -*Programme de L'Habitat*, schéma de développement touristique ...),
- du canton d'Allevard,
- du massif de Belledonne

### Le contexte administratif :

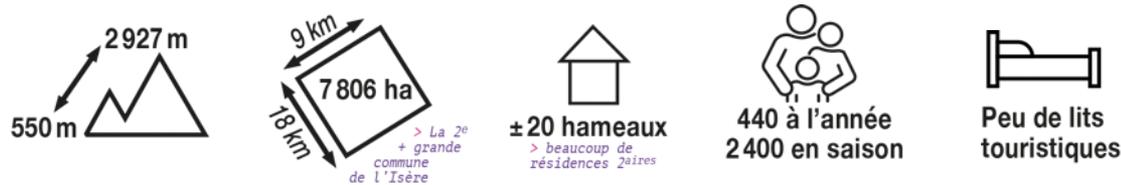
L'ancienne commune de La Ferrière est couverte par un PLU. Celle de Pinsot est concernée par le RNU (*Règlement National d'Urbanisme*).

L'objectif de ce PLU est d'élaborer un document d'urbanisme à l'échelle de la nouvelle commune > **une cohérence de vallée**

### LE DOMAINE DES 7 LAUX



### QQ chiffres clés : démographie, habitat, activités économiques



Pinsot



La Ferrière



Le Pleynet

- Une superficie de 7 860 ha, une vingtaine de hameaux et la station du Pleynet
  - Caractère de fond de vallée, de montagne, avec l'éloignement des centres urbains et de la vallée du Grésivaudan, une forme d'isolement.
  - Equipements, services, commerces, activités économiques
  - Une évolution des effectifs scolaires en augmentation grâce à l'installation de jeunes ménages
- > Un contexte particulier, et une situation de grande fragilité.

### Les enjeux :

Maintenir une population à l'année > un territoire de vie

Conforter l'économie locale (tourisme, artisans, services (école, crèche), commerces)

Un enjeu de survie

Contexte récent de forte demande pour s'installer sur la commune

**Le grand paysage** / des vues fabuleuses sur les massifs environnants, l'enfrichement et le reboisement progressif

**Le paysage de proximité**, tel qu'on le perçoit depuis les routes, les chemins, les ruelles > impact de l'urbanisation, espaces de **lisières** entre hameaux et espaces agricoles, paysage au sein des villages et station



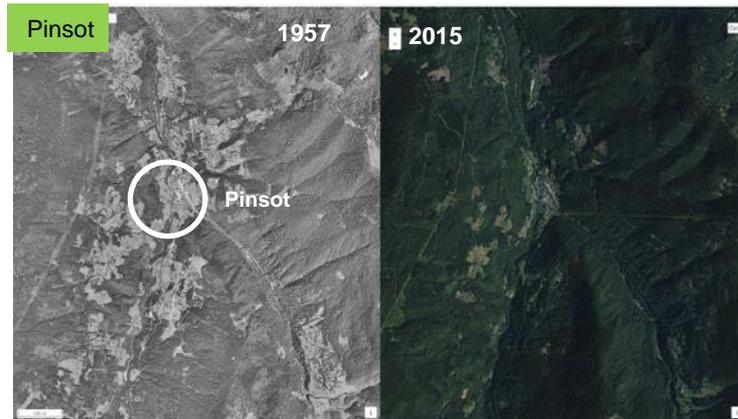
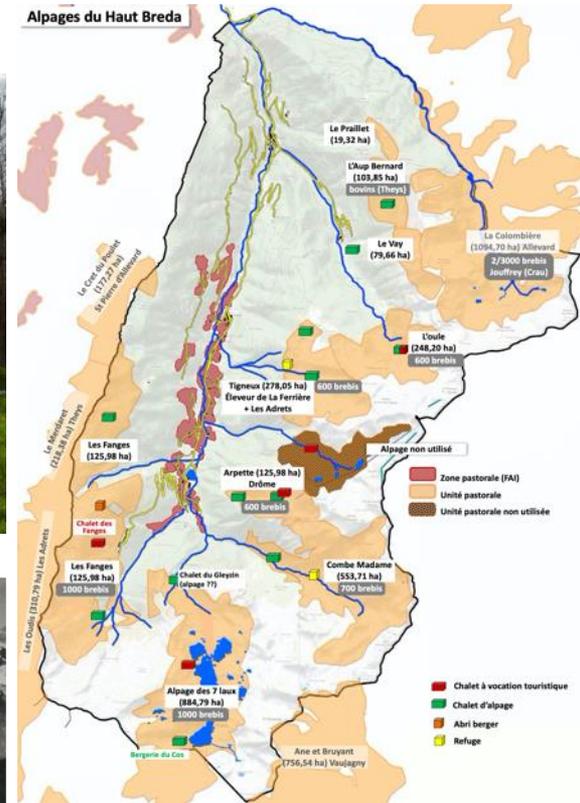
*le caractère des sentiers (cheminements pour la découverte du territoire)*

**L'omniprésence de l'eau**



L'activité agricole est essentielle pour le maintien des paysages mais reste fragile :

- L'exploitation / l'entretien des espaces en vallée est assuré par une majorité d'agriculteurs pluri-actifs (autres activités) et retraités.
- Les relations sont fortes entre la vallée et les alpages : les systèmes agricoles dépendent souvent d'exploitations agricoles extérieures, des vallées voisines, de la Drôme, et jusque dans la plaine de la Crau (Var)
- l'équilibre des exploitations locales est très dépendant des terrains « plats » du bas de la commune





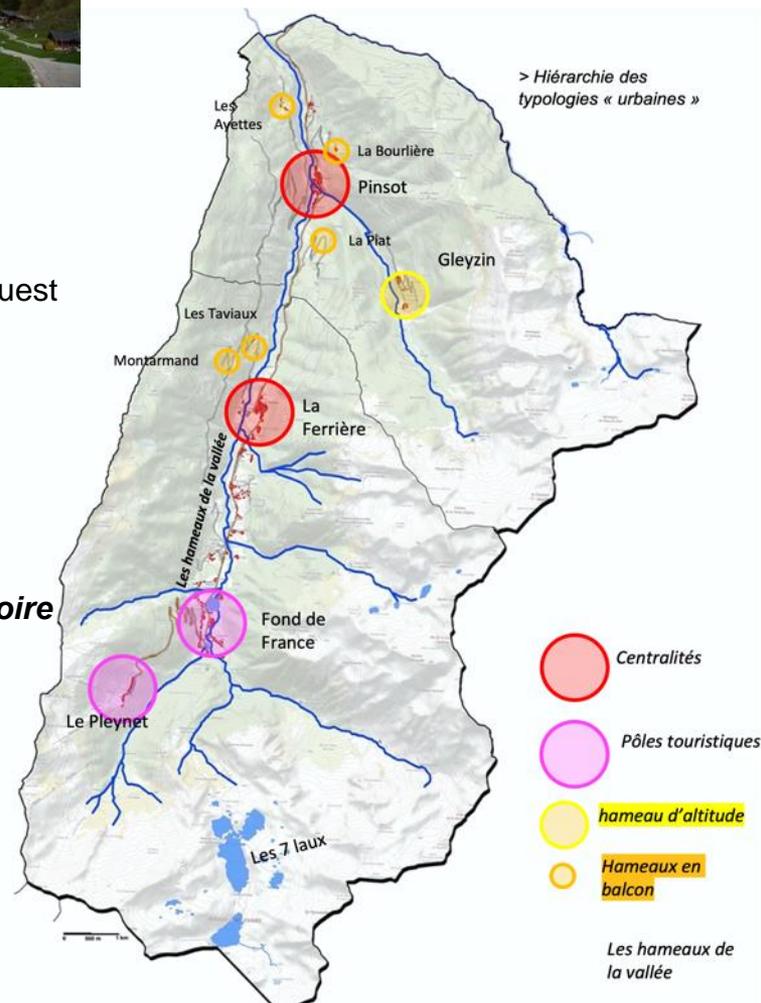
## Les hameaux

- Les 2 bourg-centre historiques de Pinsot et la Ferrière (regroupant, mairie, église, cimetière ..)
- Les hameaux de la vallée, plus ou moins imbriqués dans des constructions plus récentes
- Des petits hameaux en position de balcon, essentiellement sur le versant ouest
- Un hameau d'altitude « reclus », Gleyzin

**Les sites de Fond de France et du Pleynet** se distinguent par leur fonction touristique et leur structure urbaine.

**Le bati isolé** (granges, chalets d'alpage, refuges ...)

**Une complexité dans la gestion au quotidien, liées à l'ampleur du territoire et du réseau routier nécessaire pour leur desserte, les risques liés à la montagne, ...**



Des espaces publics variés



L'évolution des équipements publics



Le commerce de proximité



## Les hameaux :

Les espaces publics  
Circulation, stationnement (lié à l'habitat permanent et touristique, à l'accès de la montagne (refuges, sentiers ..)  
Equipements, services, commerces ...

## Les enjeux / questionnements pour les villages :

Réhabilitation, densification, extension ?  
Préserver une cohérence de la silhouette, des implantations, une harmonie entre anciennes et nouvelles constructions  
Valoriser les espaces publics, les continuités piétonnes  
> Choix en fonction de leur desserte routière, en équipements, et en prenant en compte les risques naturels éventuels.



## Enjeux spécifiques sur certains hameaux

Pinsot : évolution du tènement de l'ancien hôtel du Pic de la belle Etoile ?  
Gleyzin : gestion de la sur-fréquentation (desserte et stationnement)?



## La station du Pleynet :

**Projet « stations 2050 » en cours, porté par la  
Communauté de Communes du Grésivaudan >  
compétence ZAC (Zone d'Aménagement Concerté)**

La station a peu évolué depuis un certain nombre  
d'années sur le plan de l'hébergement touristique.  
En dehors des aménagements et équipements de loisirs.

Quel est le potentiel du site, son positionnement par  
rapport aux autres pôles des 7 Laux ?

Améliorer le paysage urbain de la station est un enjeu  
Requalification ? Potentiel d'extension ?

Favoriser de l'hébergement insolite et réversible (faible  
impact sur le site) ?





**Une diversité architecturale, même si l'homogénéité du bâti ancien ressort et révèle l'identité de la vallée.**

- Le bâti ancien (groupé en hameau ou isolé) : une cohérence générale et une insertion paysagère douce (bois, pierre ...)
- Le petit patrimoine (oratoires, fours, lavoirs ...)
- Le bâti touristique : chalets, résidences, station du Pleynet, hôtels (dont certains en friche)
- Chalets, maisons individuelles
- Le bâti lié aux activités économiques et notamment à la production d'énergie



*Le bâti ancien (groupé en hameau ou isolé)*



*Le bâti touristique*

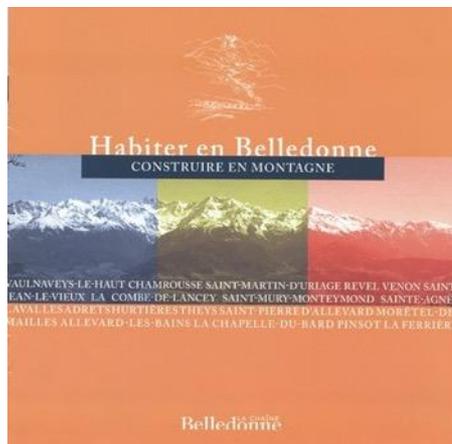


Les tendances récentes : surtout des réhabilitations, une évolution vers la résidence principale plus marquée qu'avant (par rapport aux résidences secondaires)

## Quels objectifs pour l'avenir ?

Rechercher une harmonie de voisinage ? Une cohérence d'ensemble pour les hameaux en visibilité ?

Quelle place pour l'habitat insolite ? (habitat permanent et touristique)



**Recommandations/ orientations architecturales, paysagères, et environnementales :** observer le site d'implantation, la végétation existante, s'adapter à la pente, s'intégrer au mieux, tirer partie des caractéristiques bioclimatiques du terrain...



### ***3. Diagnostic environnemental***

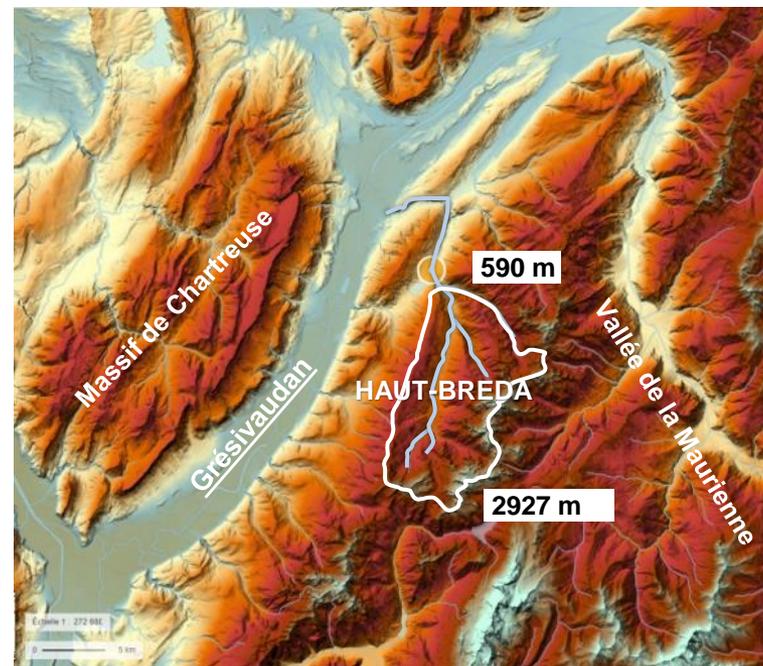


## Un territoire de montagne :

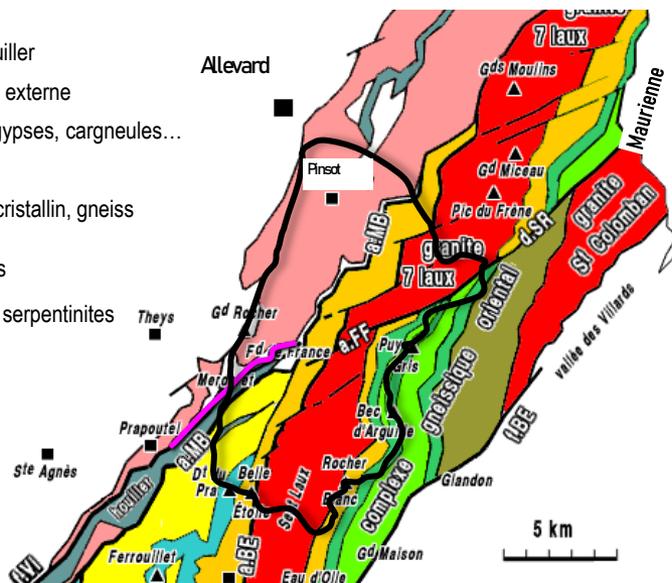
- 7 860 hectares, de 18 km de km du Nord au Sud, environ 9 km de large,
- En tête du bassin versant du Breda
- Altitudes comprises entre 580 m à 2927 m

## Les hameaux se situent :

- à 750 m pour Pinsot
- 1000 m pour Gleysin
- de 930 m à la Ferrière à 1050 m à Fond de France
- Le Pleynet vers 1450 m d'altitude.



- Grès et schistes du houiller
- Micachistes du rameau externe
- Trias non différencié : gypses, cargneules...
- Gneiss amphibolique
- Micaschistes du socle cristallin, gneiss
- Schiste et conglomérats
- Gneiss amphiboliques
- Amphibolites, gabbros, serpentinites
- Gneiss à deux micas
- Granites



## sa géologie

- Schistes et marnes, formant les reliefs arrondis des crêts
  - Cargneules et gypses (ravin du Vaugelas), roches "fragiles"
  - Granites et gneiss, roches dures, formant les reliefs des hauts sommets
- + Moraines glaciaires et éboulis, des terrains récents recouvrant le territoire à l'exception des hauts sommets, (non représentés sur la carte schématique).

- ⇒ Variété de paysages
- ⇒ Ressources en minerais
- ⇒ Ressources en eau
- ⇒ Risques naturels

Et une certaine abondance de l'eau :

Due à une géologie favorable et un climat montagnard humide,

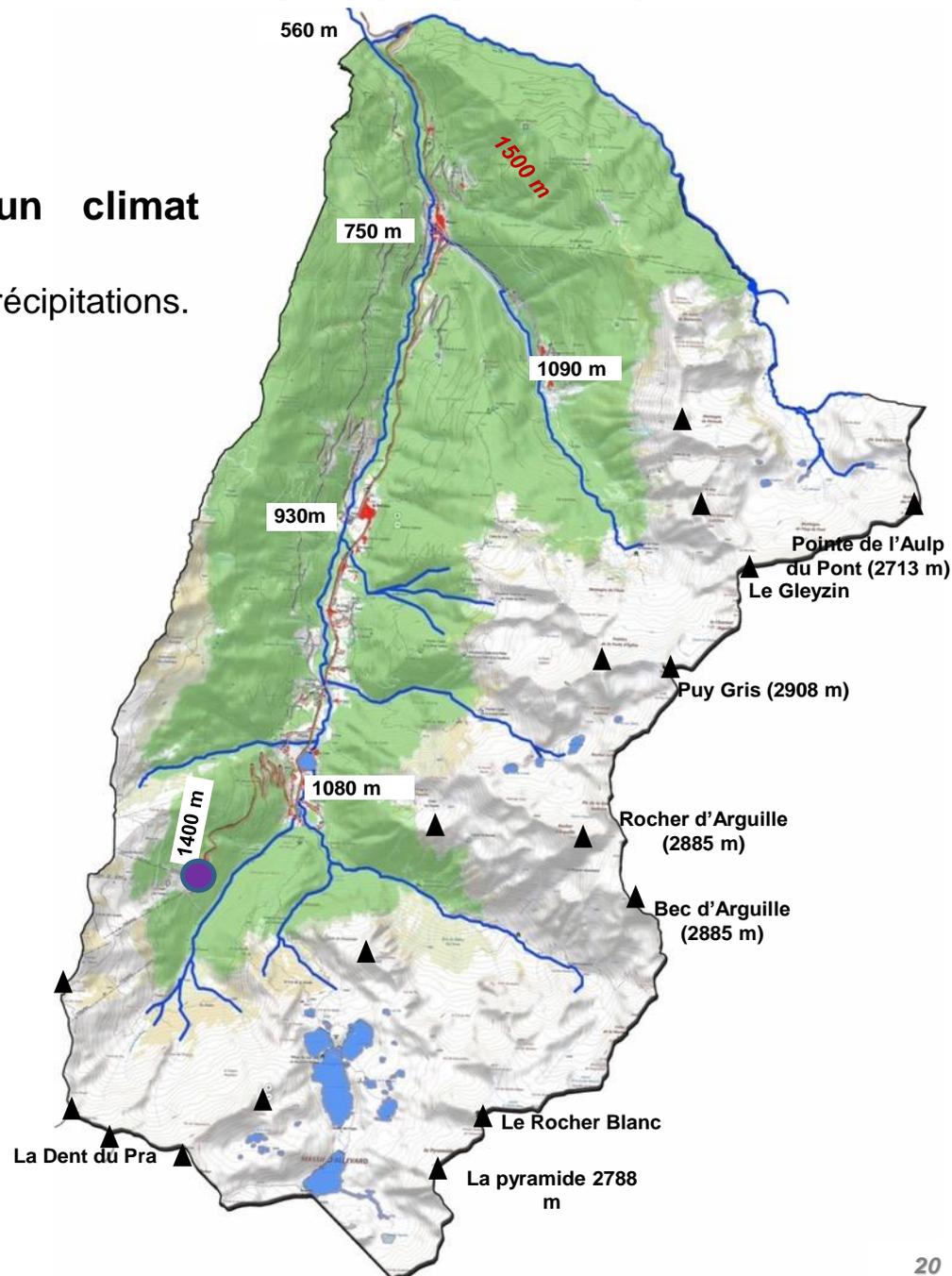
Pluviométrie importante, de 1400 à 1800 mm de précipitations.

A titre de comparaison, Chambéry : 1220 mm

Grenoble : 934 mm

⇒ **Les différents usages de l'eau**

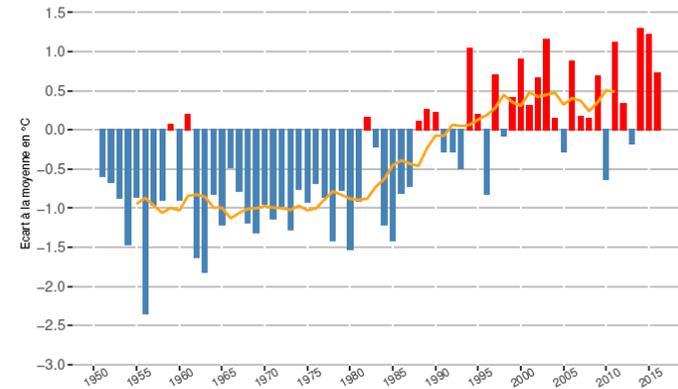
- Eau potable en quantité
- Agriculture
- Sylviculture
- Hydroélectricité
- Neige de culture
- Biodiversité (zones humides)
- Pêche



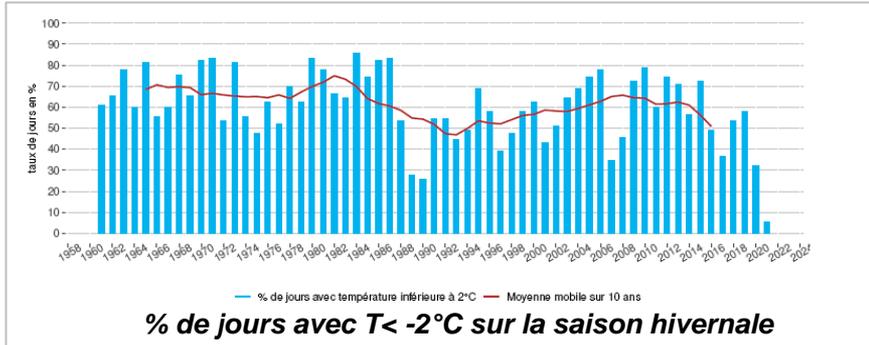
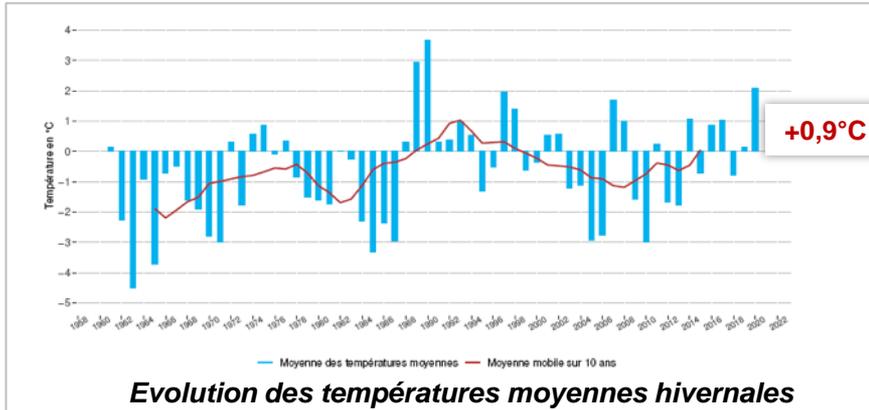
- Station de la Cote-Saint-André (346 m - période 1951-2016) :
  - + 2,1°C (plus marqué au printemps et été),
  - -7,2 jours de gel/an sur environ 80 en moyenne.
  - Pas d'évolution significative pour les précipitations moyennes

- Station du Col de Porte (1325 m - période 1961-2020) :

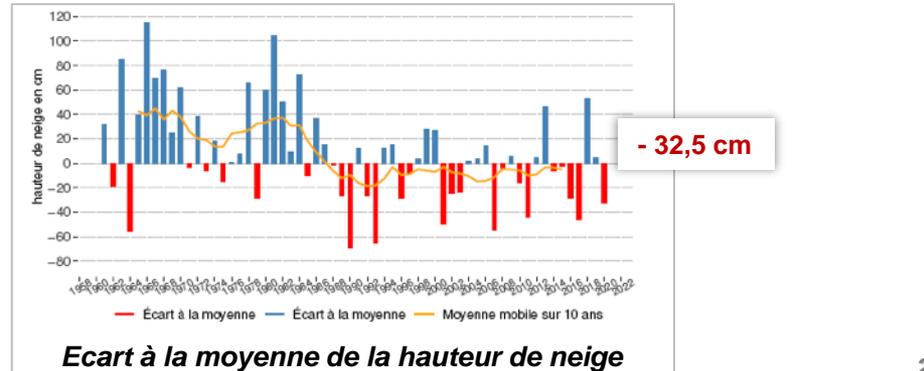
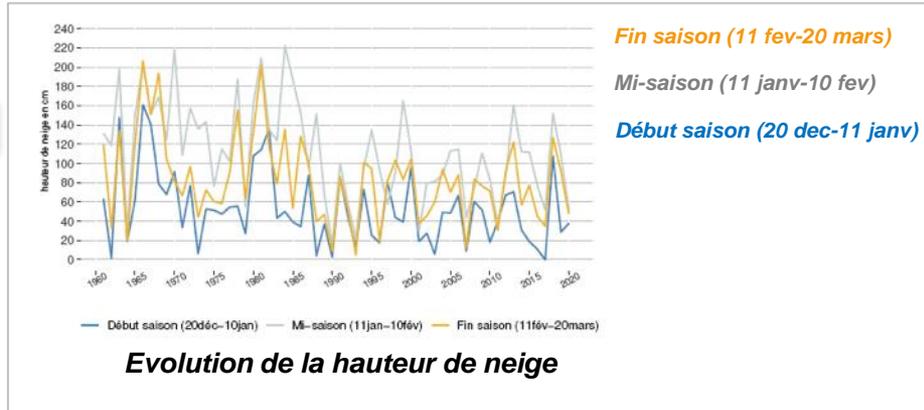
Ecart à la moyenne 1981-2010 de la température moyenne de 1951 à 2016



## Evolution des températures hivernales :



## Evolution de la hauteur de neige moyenne :

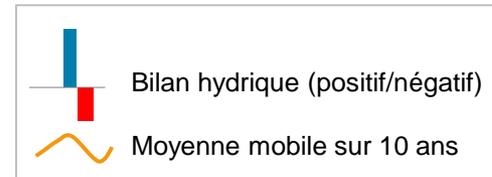
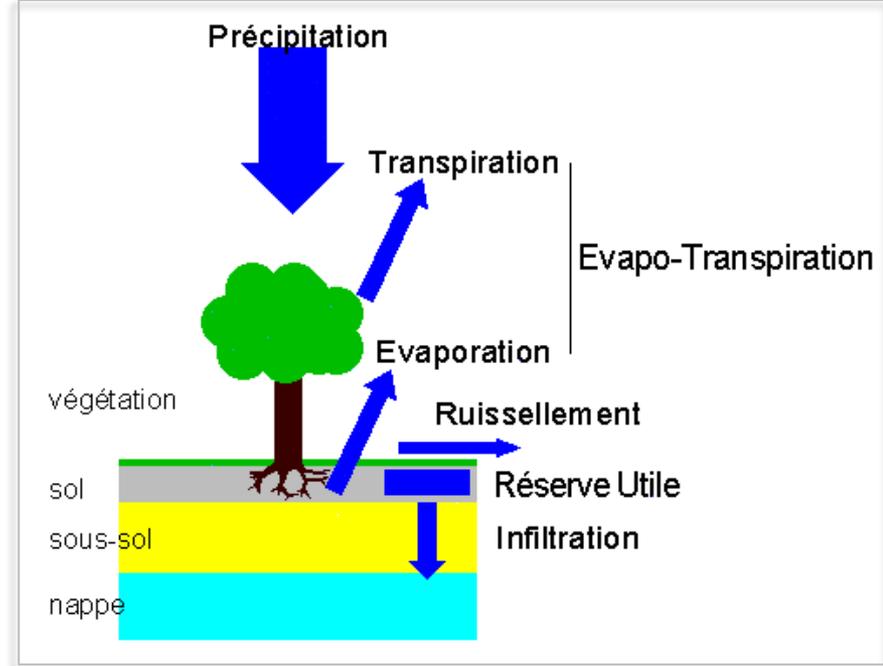
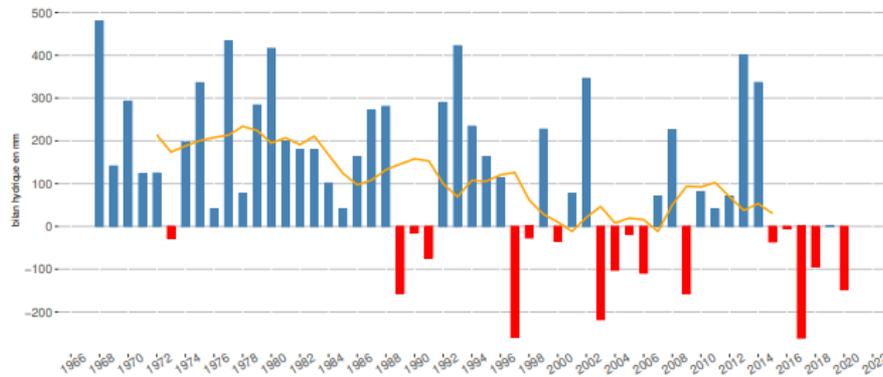


# ➤ Changement climatique

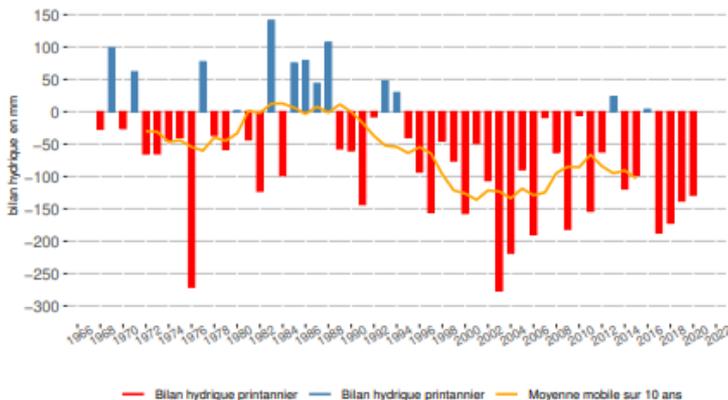
- Evolution des températures moyennes dans les Alpes  
+ 2°C depuis 1950

- Bilans hydriques à St Etienne de Saint Geoirs  
(384 m d'altitude) - 1968-2020

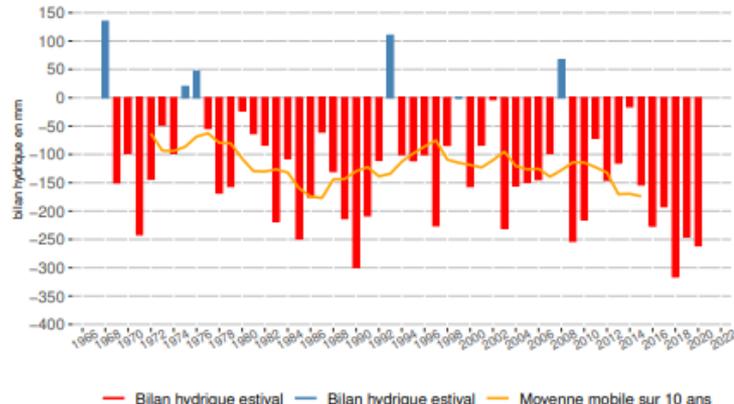
**Evolution du bilan hydrique annuel**



**Evolution du bilan hydrique printannier**



**Evolution du bilan hydrique estival**



## Les risques naturels

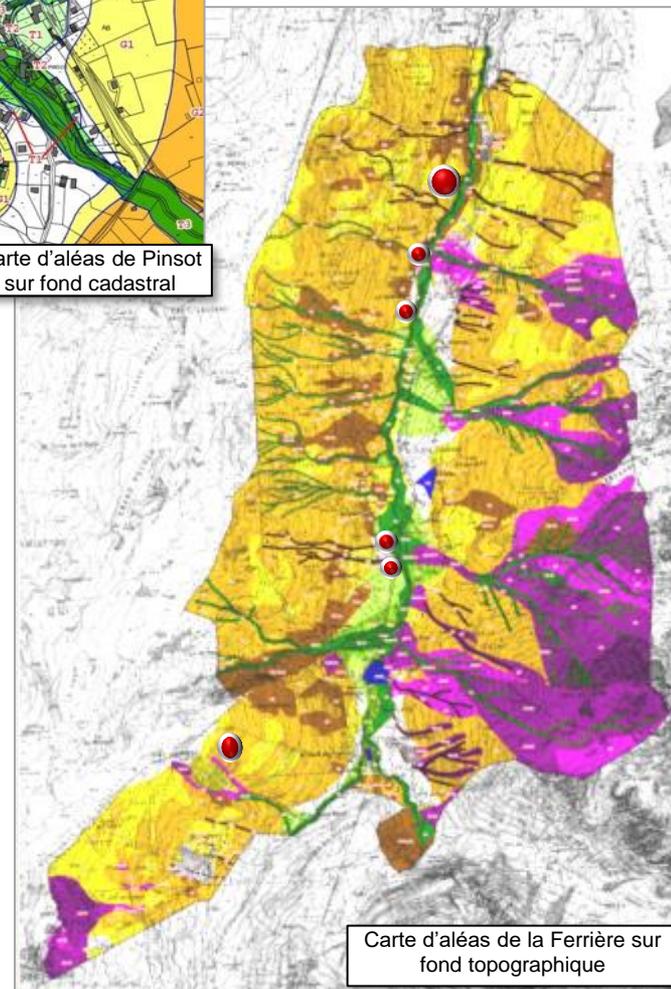
Les facteurs de présence et intensité importants :

- Les pentes,**
- L'altitude,
- La géologie,
- Le réseau hydrographique (et pluviométrie)...

Les documents :

1978/88 : Carte de prévention des risques naturels dit R111-3.

2008 : cartes d'aléas réalisées pour l'élaboration des documents d'urbanisme avec le type de risque recensé et leur niveau d'aléa (intensité)



### Légende

	faible	moyen	fort
Marécages			M3
Crues torrentielles	T1	T2	T3
Ruissellement et ravinement	V1	V2	V3
Glissement de terrain	G1	G2	G3
Chutes de pierres et de blocs	P1	P2	P3
Effondrement de terrain	F1	F2	F3
Avalanches	A1	A2	A3

## Les autres risques naturels

- Risque sismique : risque modéré
- Exposition au retrait-gonflement des sols argileux (catégorie 3)
- Exposition au radon

Information dans le PLU sans incidence mais à prendre en compte dans les projets de construction

### > Enjeux pour le PLU :

- Choix d'urbanisation dans les zones sans risques ou faibles (mais importantes pour l'agriculture)
- Règles de constructibilité : Interdiction totale, surélévation de la partie habitable, façade aveugle,...

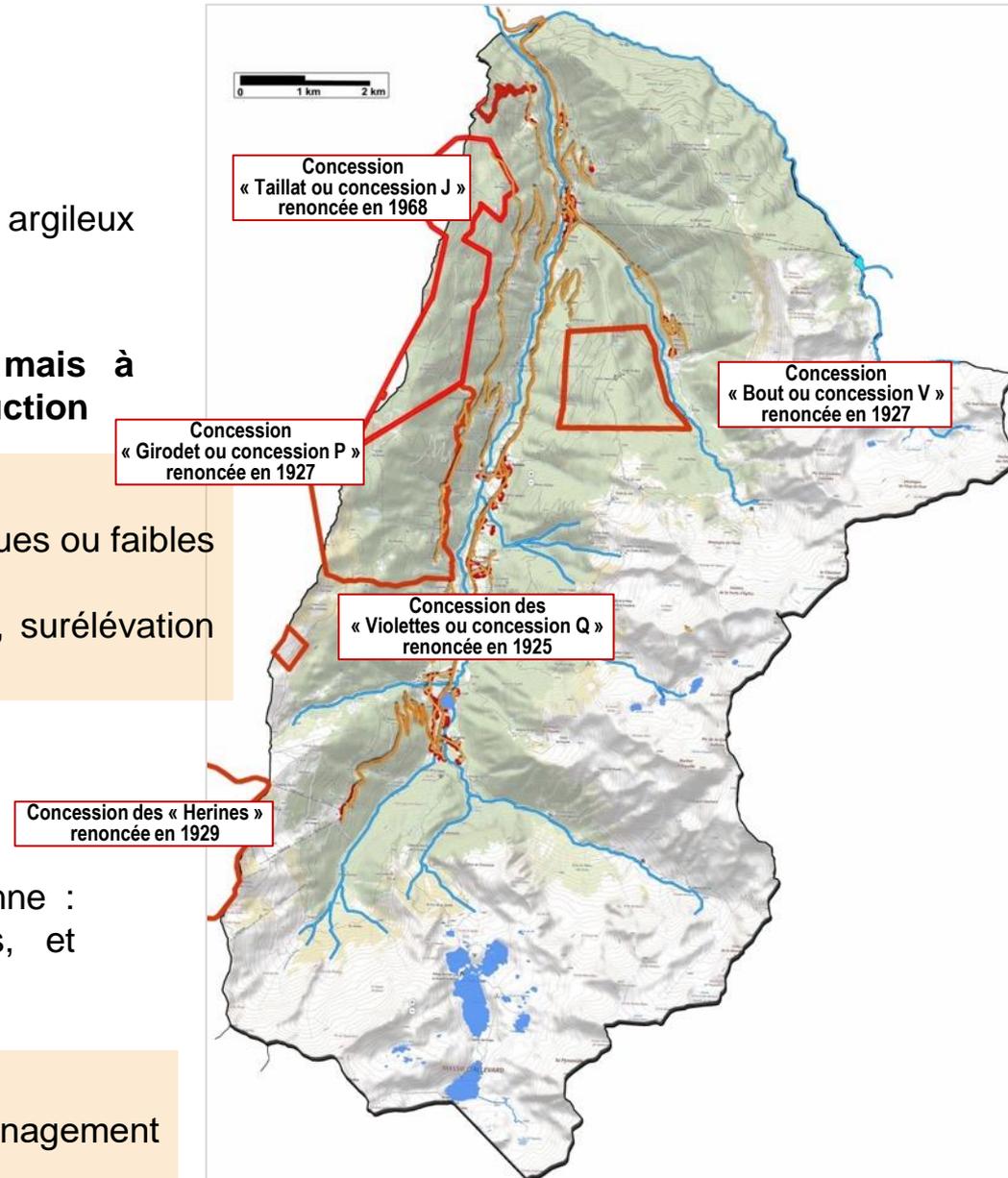
## Les risques miniers

5 concessions minières anciennes

=> Les risques liés à l'activité minière ancienne : Effondrements ou affaissements de terrains, et tassements au niveau des puits

### > Enjeux pour le PLU :

Information dans le PLU pour les projets d'aménagement dans les futures zones agricoles et naturelles.



# > Le réseau hydrographique

Densité du réseau hydrographique

Des zones humides et des lacs en tête de bassin versant

La biodiversité du cours d'eau

⇒ qualité biologique du cours d'eau :

Bonne qualité des eaux du Breda mais discontinuité écologique

Seuls, les ruisseaux de Combe Madame et Gleyzin en liste1

(Pas d'aménagements hydro-électriques possibles)

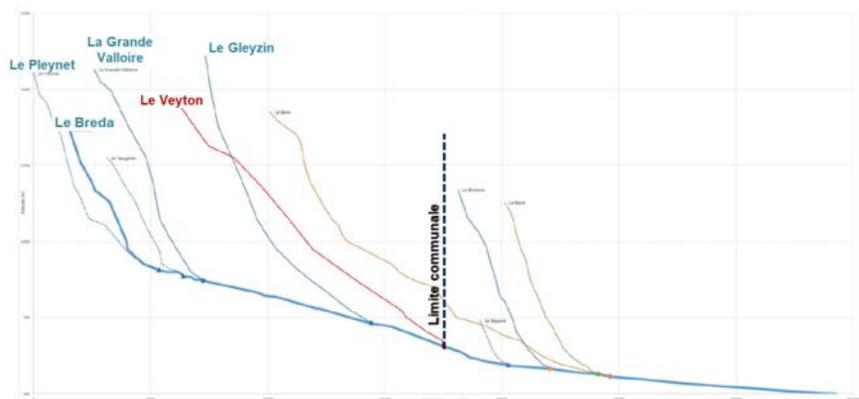
⇒ Les espaces annexes (zones de divagation, ripisylve...)

## L'hydroélectricité.

- Concession EDF de la chute des 7 Laux sur le Bréda (2005-2036)

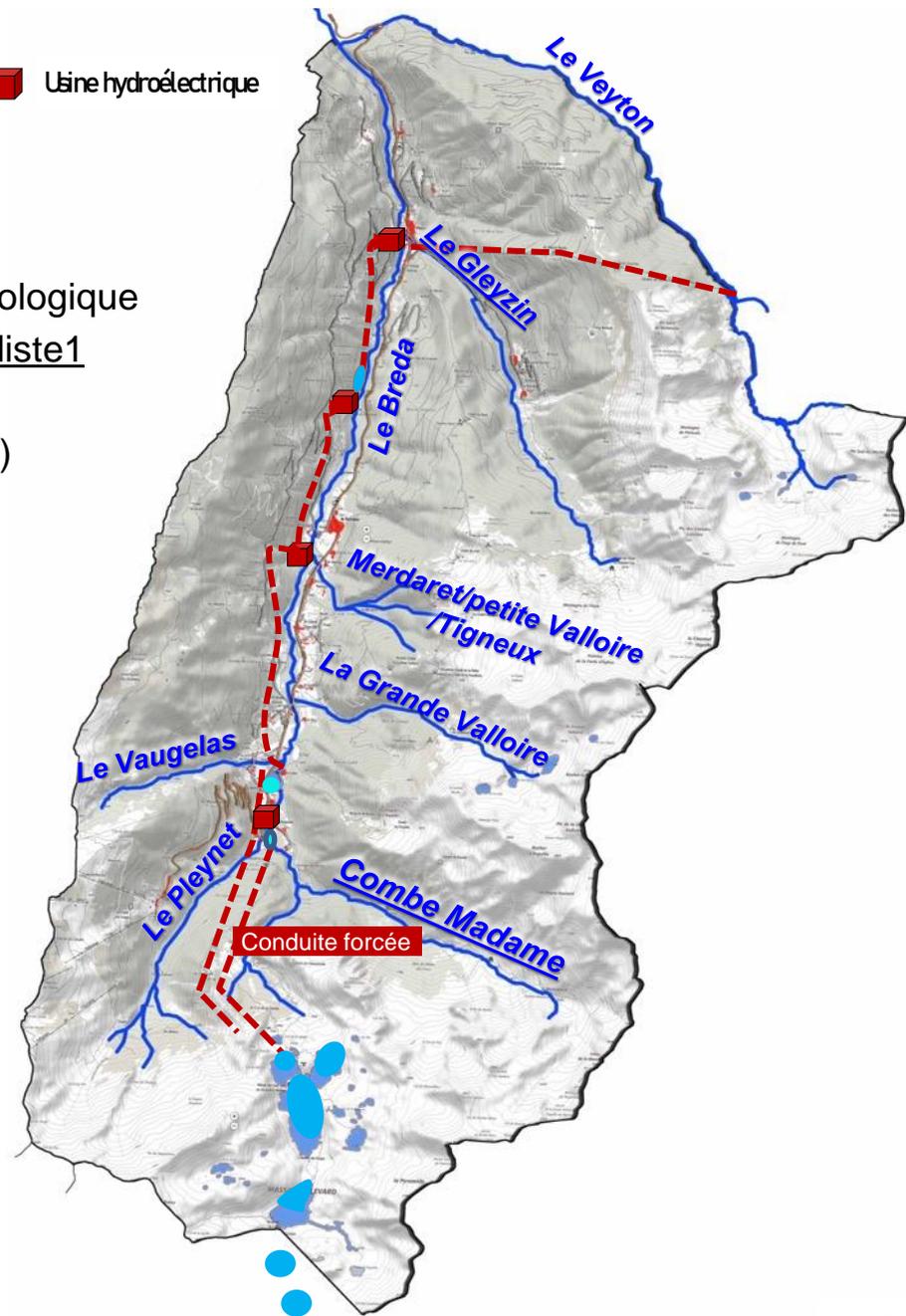
- 3 autres usines hydroélectriques pour l'industrie.

Avec prises d'eau d'eau dans le Breda  
+ prélèvements sur le Veyton.



## DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

■ Usine hydroélectrique



## L'alimentation en eau potable :

- Gestion par la Communauté de Communes du Grésivaudan
- Une dizaine de captages publics, sur 3 réseaux principaux indépendants
- Ressource globalement excédentaire

Tabl. 24 - Bilan besoin-ressource en situation actuelle sur les communes de la zone

COMMUNE	DEBITS D'ETIAGES (m <sup>3</sup> /jour)	BESOINS DE POINTE (m <sup>3</sup> /jour)	BILAN (m <sup>3</sup> /jour)
La Ferrière	1169	435	734
Pinsot	1090	371	719
Le Pleynet	756	405 (à actualiser)	+351

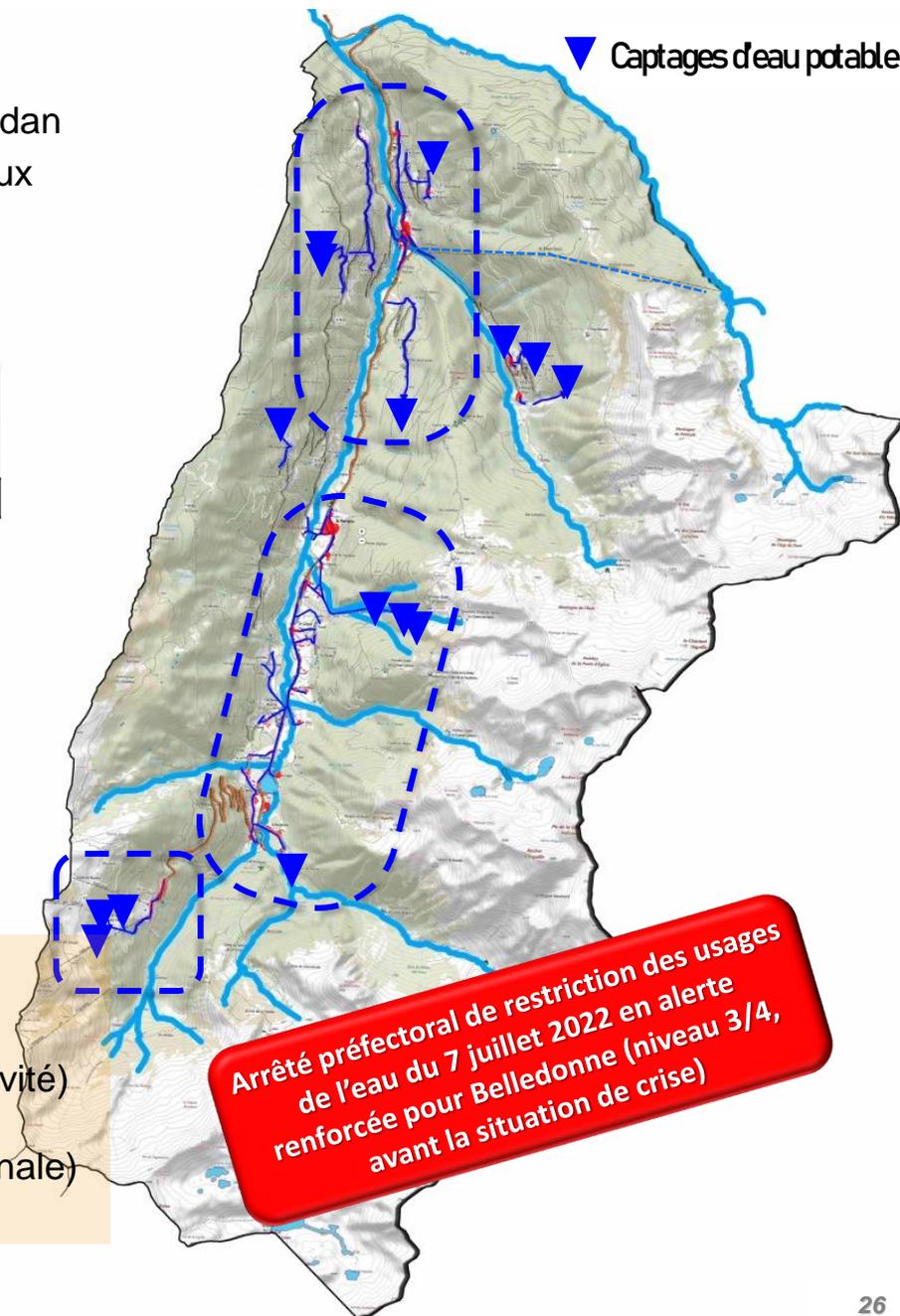
mais : Faible sécurisation par manque de maillage  
Rendement médiocre voire mauvais

Tabl. 4 - Rendements sur chaque secteurs et moyenne communale

COMMUNE	UDI	RENDEMENT	OBJECTIF RENDEMENT GRENELLE	RENDEMENT MOYEN DE LA COMMUNE	OBJECTIF RENDEMENT GRENELLE	PART DE LA COMMUNE A L'ECHELLE DU LOT 2
La Ferrière	La Martinette	75%	66	39.1%	66.33	7%
	Petit Thiervoz	20%	66			
	La Ville	9%	67			

## > Enjeux pour le PLU :

- Sécurisation à conforter en cas de pollution
- Maillage des réseaux à conforter (selon accessibilité et gravité)
- Finaliser la protection des captages d'eau potable
- Défense incendie parfois insuffisante (compétence communale)
- Et préparer la potentielle baisse des ressources



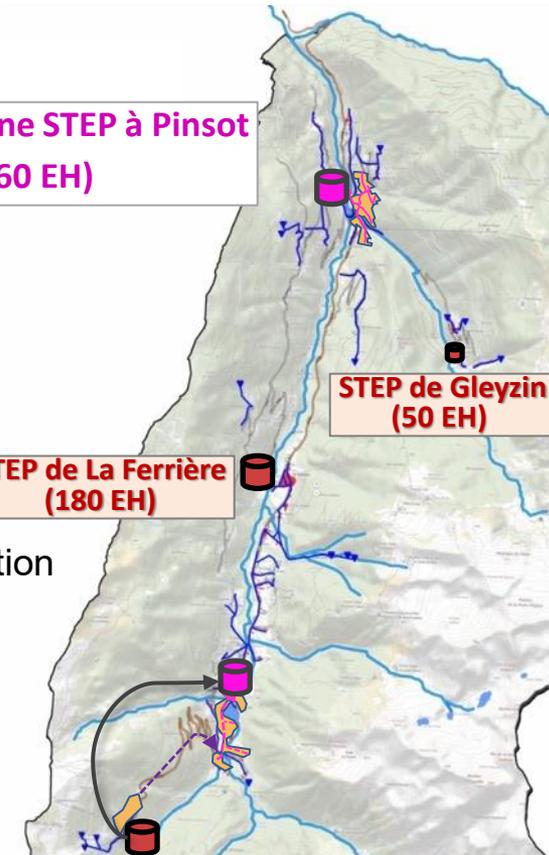
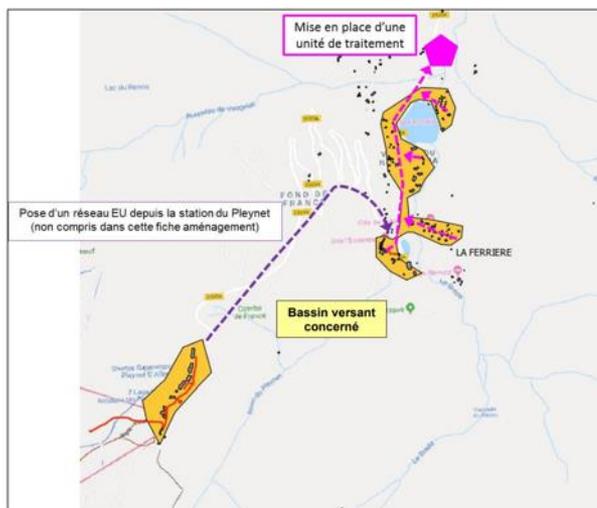
Arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau du 7 juillet 2022 en alerte renforcée pour Belledonne (niveau 3/4, avant la situation de crise)

## La gestion des eaux usées :

- Assainissement collectif pour :
  - la station du Pleynet (obsolète)
  - La Ferrière
  - Gleyzin.
  - Et un réseau collectif actuellement sans unité de traitement à Pinsot
- Assainissement autonome pour le reste de la commune

⇒ Le schéma directeur approuvé en février 2020

- Station d'épuration à Pinsot
- Extension des réseaux du Pleynet vers l'Épinay + nouvelle station d'épuration



Création d'une STEP à Pinsot  
(160 EH)

STEP de Gleyzin  
(50 EH)

STEP de La Ferrière  
(180 EH)

Création d'une nouvelle STEP à l'Épinay  
Collecte du Pleynet + Fond de France + Martinette  
(2500 EH)

## > Enjeux pour le PLU :

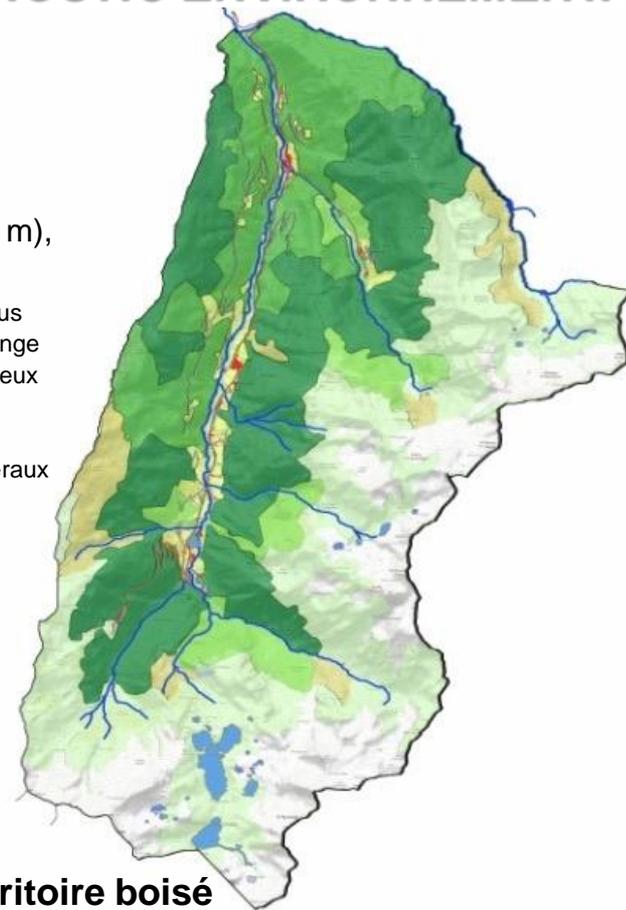
- Urbanisation conditionnée à l'avancement des STEP
- Assainissement défavorable dans les zones de glissement de terrain
- Règlementer la gestion des eaux pluviales selon les enjeux

## La gestion des eaux pluviales :

Etude en cours

### Une grande richesse floristique et faunistique :

- Très grande amplitude altitudinale
  - ⇒ écarts de pluviométrie et de température
  - ⇒ étagement de la végétation de l'étage collinéen à l'étage nival (580 m à 2928 m),
- Une complexité et une diversité de nature du sous sol
  - ⇒ schistes, granites, gneiss,
  - ⇒ moraines, éboulis, cône de déjection ...
- Un relief accidenté induisant des
  - ⇒ des expositions et d'ensoleillement différents,
  - ⇒ période de végétation, degré d'humidité, etc...



### 50 % du territoire boisé

- boisements feuillus diversifiés en basse altitude, à l'étage montagnard,
- boisements en mélange
- Boisements de résineux (souvent en plantations)

50 % alpages, landes (*importantes pour la nidification du tetras lyre*) et espaces minéraux (éboulis, rochers, falaises,...)

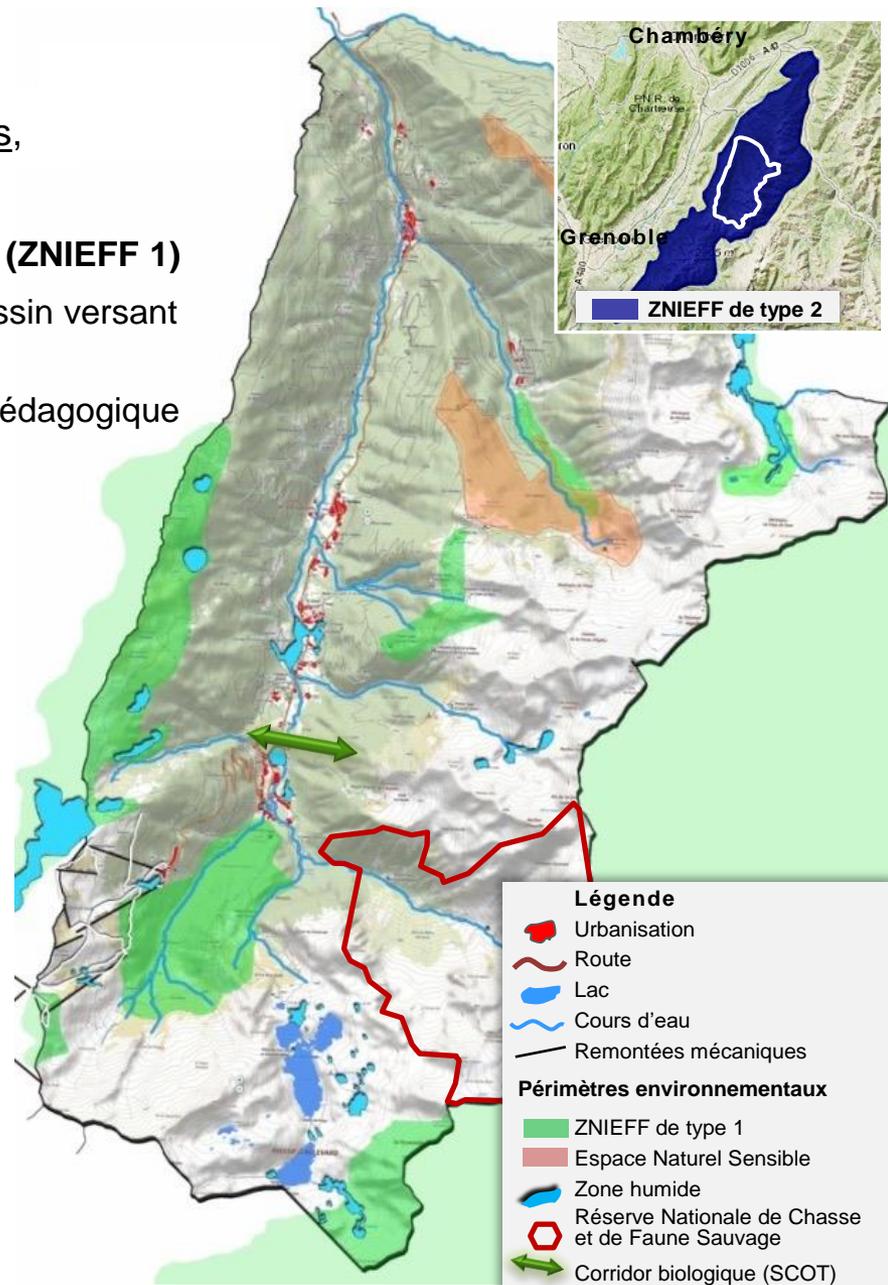
# ➤ Le patrimoine naturel remarquable

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

Une richesse écologique incontestable et variée  
... en espèces et habitats,

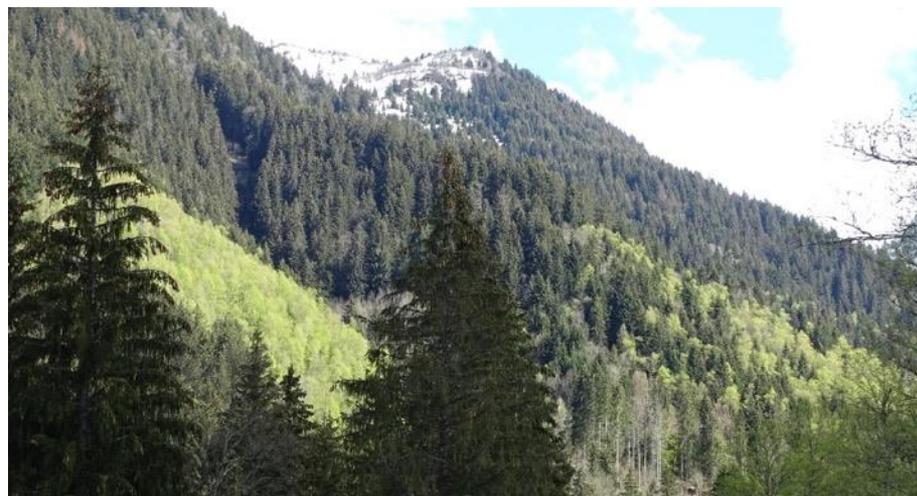
- Sur tout le territoire (ZNIEFF de type 2):
- Des Zones Naturelles Ecologiques Faunistiques et Floristique (**ZNIEFF 1**)
- Des **zones humides** en vallée, sur le versant, une tête de bassin versant reconnus plus récemment, et protégées par la loi.
- Des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**, pour la valorisation pédagogique
- Des corridors écologiques

Pas de zones Natura 2000 (réseau européen)





**Prairie et prébois pâturés**



**Mosaïque de boisements résineux ou feuillus, purs et en mélange**



**Plantation d'épicéa  
=> absence de sous bois**



**Coupe de bois à blanc au dessus de Chinfert  
=> développement du Buddliéa (plante invasive)**



**Petite zone humide vers la Plat**



**Ripisylve à la confluence Breda / Vaugelas**



**Un bras du Breda dans une plantation**



**Zone humide le long du Breda**



**Ripisylve du Breda en pied de versant boisé en mélange**



**Zone à la Piat (carte d'aléas)**



**Prairie avec Zone humide de versant à l'amont des Thiervoz**



**Crêt Luisard avec lacs aux premiers plans**



**Zones humides sur la piste de ski en fin d'hiver (drainages visibles)**



**Gentiane printanière**



**Zones humides sur la piste de ski (avec joncs, carex, orchidées,...)**



**Orchidées sur versant humide du Pleynet**



**Parnassie des marais**



**grassette**



**Linaigrette**



**Zones humides paturées sur la piste de ski**

## => Evolution de la répartition altitudinale des espèces :

**Le hêtre** : il devrait coloniser les versants plus en altitude.

**Le sapin** : il pourrait subir un recul à basse ou moyenne altitude.

**L'Épicéa** : première essence à souffrir du changement climatique, il devrait se replier dans l'étage subalpin, les attaques de scolytes venant amplifier les effets directs du changement climatique.

## => Gestion de l'eau :

Partage de l'eau pour les périodes de sécheresse

biodiversité / abreuvement des troupeaux (notamment)

neige de culture / alimentation en eau potable

Restauration des continuités écologiques du Breda

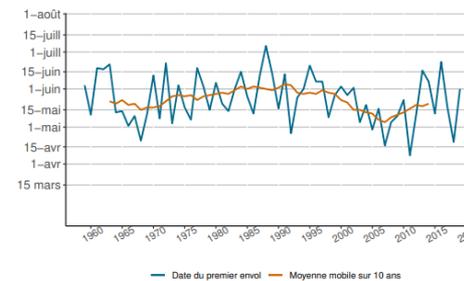
Protection des zones humides

### Dépérissement par les attaques de scolyte

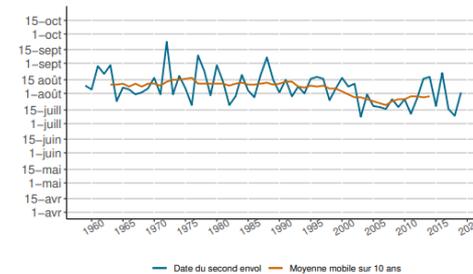


Coupe de bois à blanc au dessus de la Martinette

Date de premier envol du scolyte à la station de Saint-Pierre-de-Chartreuse



Date de second envol du scolyte à la station de Saint-Pierre-de-Chartreuse



## > Enjeux pour le PLU

Maintien de la biodiversité (ordinaire et remarquable)

Règle de gestion écologique de la forêt :

Pas de coupe à blanc sauf pour restauration de pâturage

Mélange d'essence impérativement à favoriser

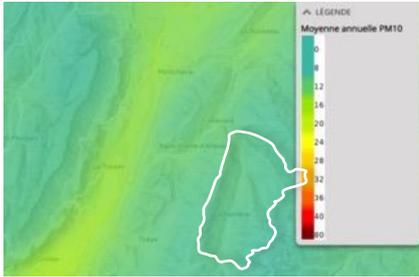


Crêt Luisard avec lacs aux premiers plans

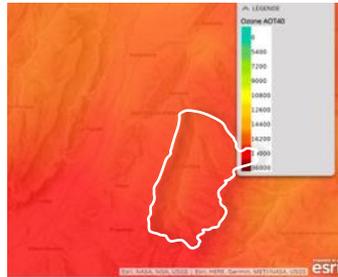


## La pollution atmosphérique

La qualité de l'air s'améliore depuis plus de 2 décennies mais toujours impactante pour la santé

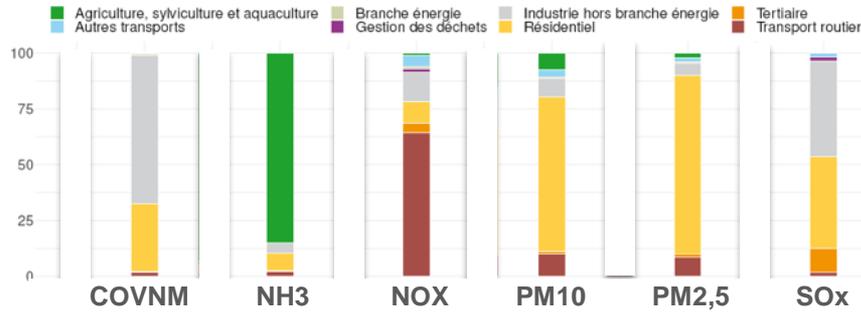


Moyenne annuelle de PM10 particules fines (2020).

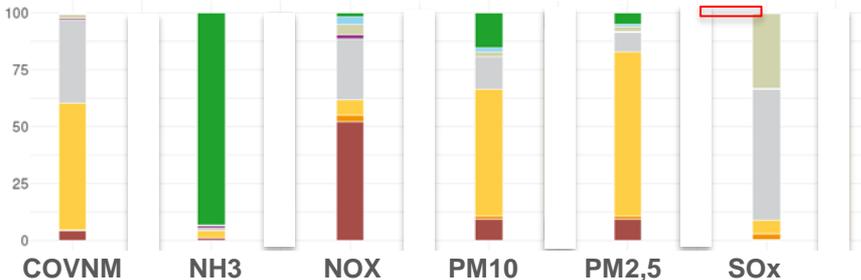


AOT40 Ozone (O3) 2020.

## Contribution des secteurs d'activité dans les émissions des polluants dans le Grésivaudan (en tonnes)

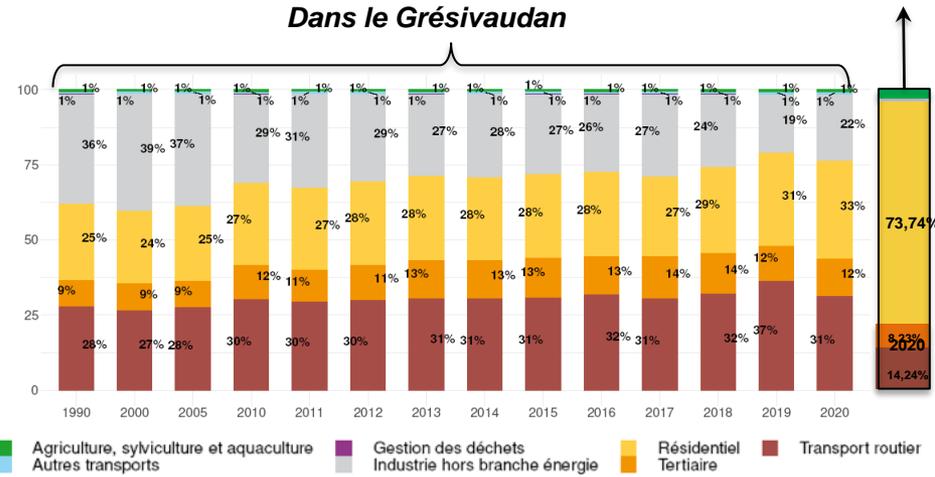


en Isère (en tonnes)



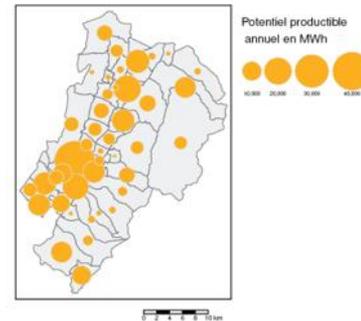
## Les consommations énergétiques

Evolution de la part de chaque secteur dans la consommation d'énergie finale

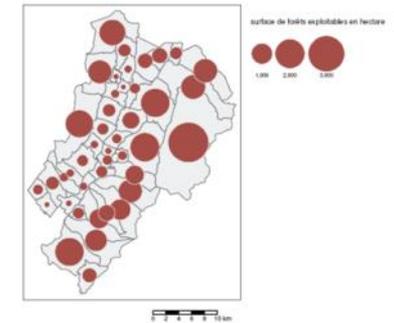


## Le potentiel énergétique

Potentiel solaire thermique productible par commune en MWh<sup>1</sup>



Estimation de la surface de forêts exploitables en hectares sur le territoire



## Stockage kteqCO2

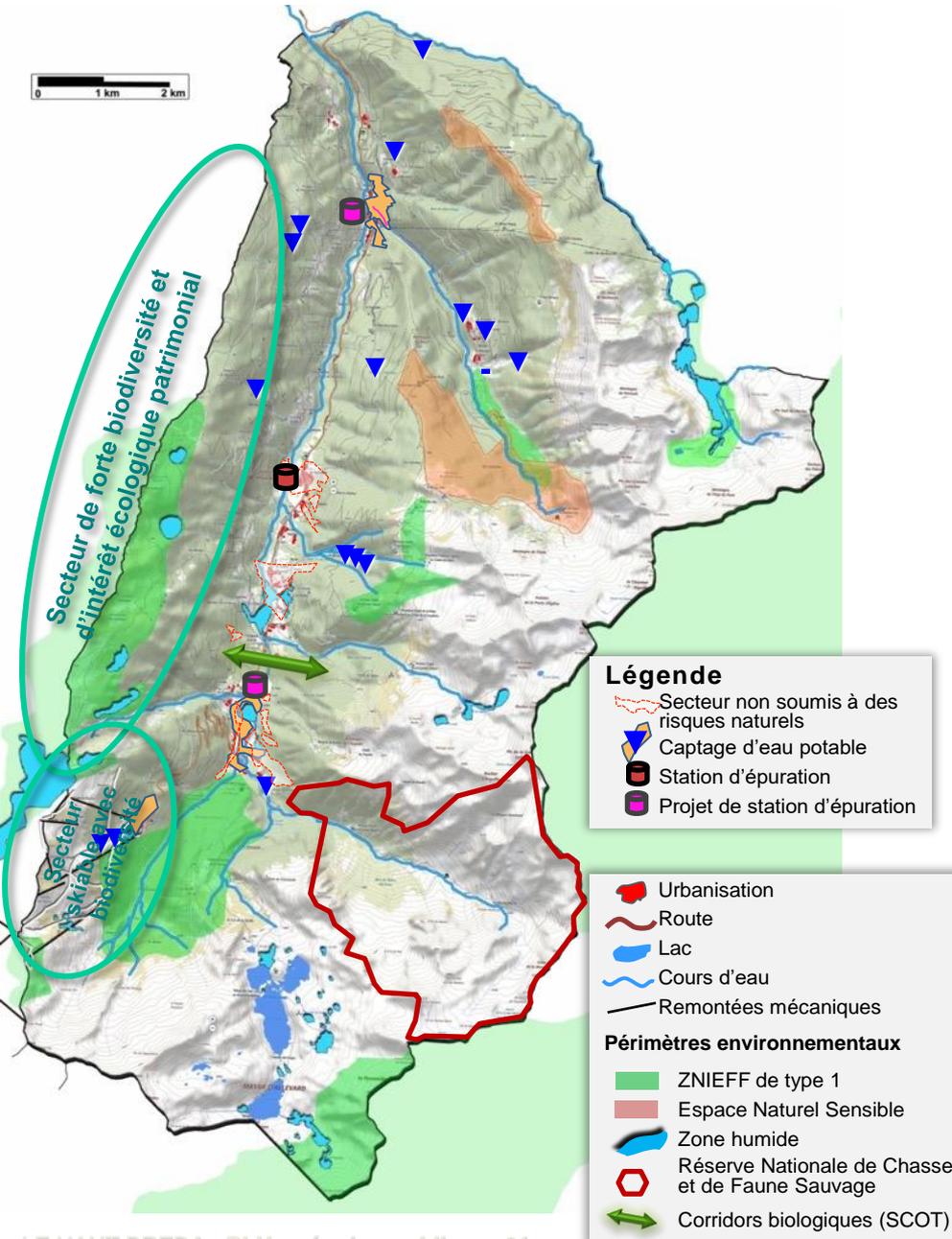
Prairies 511,85

Cultures : 18,43

Forêt : 1622,74

**Total 2 153,04**

## Bilan des enjeux environnementaux



- Prendre en compte les risques naturels identifiés
- Préserver la diversité des milieux naturels et assurer leur gestion :
  - Des milieux naturels remarquables
  - Des milieux ordinaires
  - Des secteurs à enjeux
- Gestion de l'eau
  - => adéquation du développement avec la capacité des équipements (ressources, réseaux, ouvrages, etc...)
  - => Projet de station d'épuration à l'Epinais et à Pinsot permettrait de conforter les secteurs concernés
  - => l'assainissement autonome à considérer en fonction des pentes et de la nature des sols (aléas glissement de terrain)
  - => La gestion des eaux pluviales à régler avec rétention pour les nouvelles constructions.
- Une démarche environnementale à développer
  - => Maitriser de la consommation d'énergie et favoriser l'utilisation des énergies renouvelables : filière bois, énergie solaire, hydroélectricité...
  - Assurer la gestion des eaux usées et des eaux pluviales...
  - Economiser la ressource en eau
  - Gestion des déchets avec notamment les matières organiques

## ***4. Bilan***



Questionnements liés sur le contexte, changement climatique, contexte sanitaire, l'évolution des modes de vie et de travail ...

Comment s'adapter, préserver sa singularité, être reconnu dans un contexte règlementaire lié à l'urbain dense ? > **Conforter la vie à l'année**

### **Sobriété foncière ...**

Quelle traduction sur le territoire communal ?

> Favoriser l'évolution de l'existant (réhabilitation ...) avant toute extension des enveloppes urbanisées des hameaux

### **Choix d'urbanisme ? Les hameaux, la station, le bâti isolé**

Des choix éclairés au regard de la capacité des réseaux, des risques naturels, de la proximité d'équipements, services ....

En cohérence avec les orientations du SCOT.

Orientations architecturales et paysagères pour les réhabilitations et les constructions neuves ?

**Cohérence des choix d'urbanisme (habitat, activités, déplacements ..) avec les enjeux environnementaux**

## Identité locale

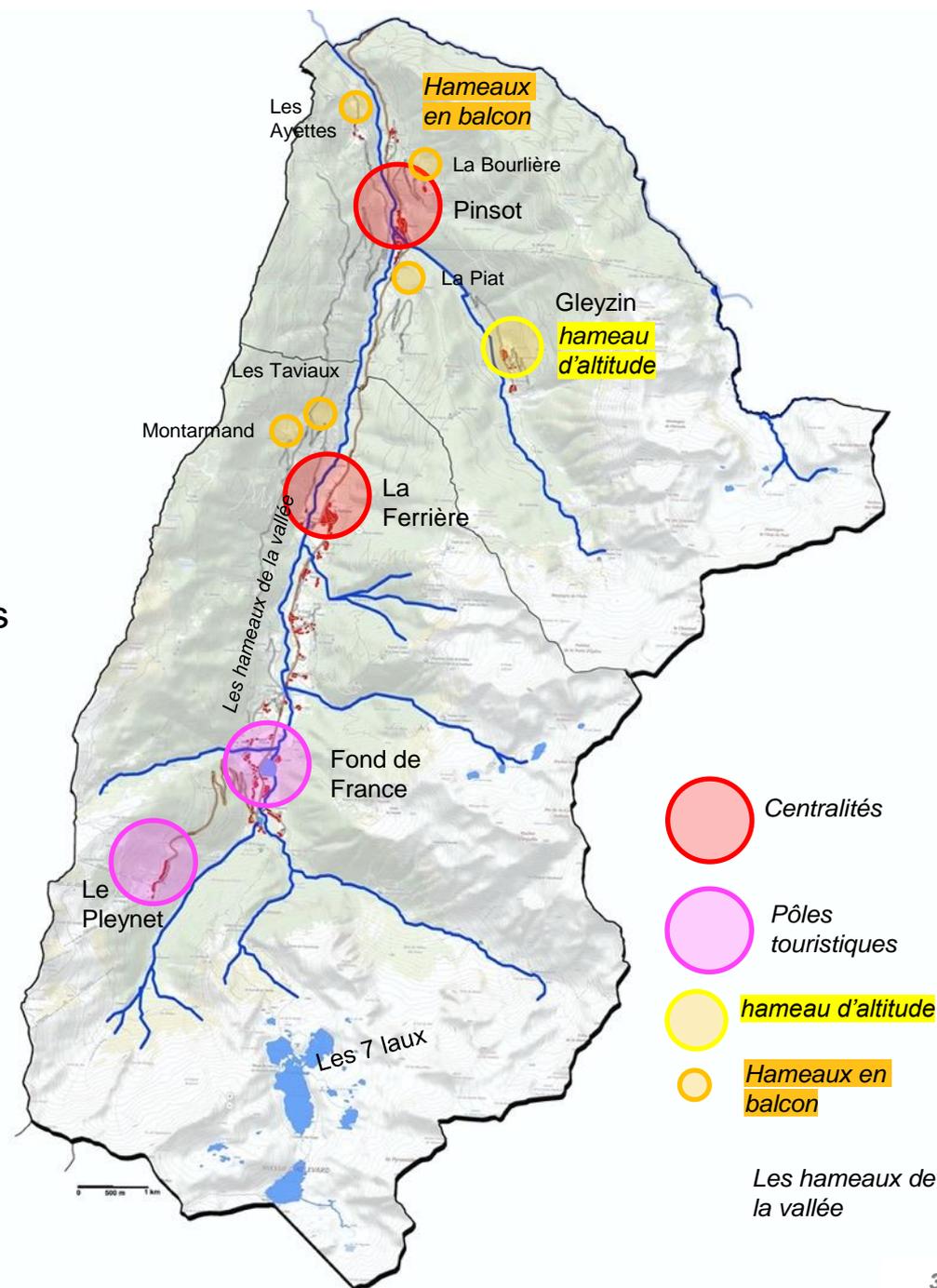
> Une vie de village de montagne, authentique et au cœur d'une nature brute exceptionnelle

## Structure locale

- 4 centralités à conforter autour des 2 centres-bourgs, de Fond de France et du Pleynet, et éventuellement autour de hameaux à enjeux touristiques
- S'appuyer sur les équipements publics existants et les pôles de services ou activités

## Projet de vie

Renforcer un territoire de vie, autour du bien-vivre ensemble, de la valorisation des atouts de la vallée, du développement des activités, pour conforter Le Haut-Bréda comme une commune où il fait bon vivre, habiter, travailler.



Les hameaux de la vallée